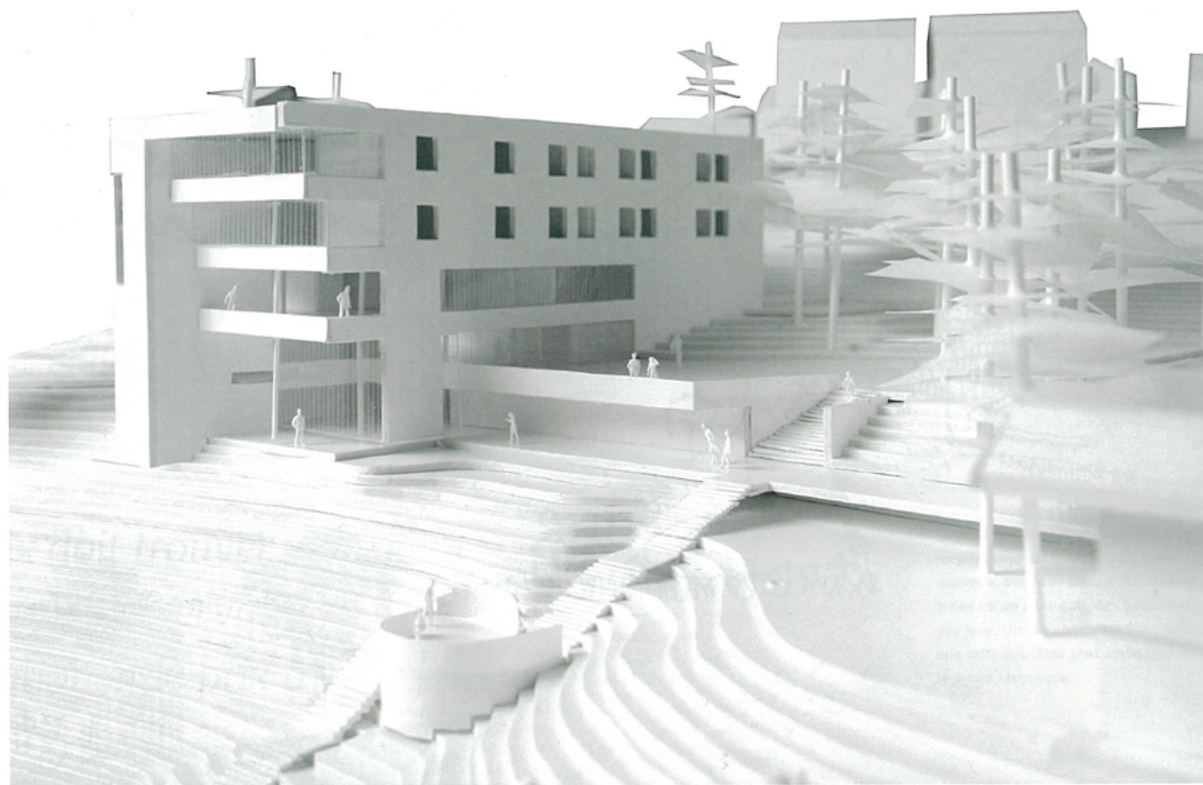


La Direction des infrastructures du Sport, de la Santé et de l'Aide à la jeunesse et la Cellule architecture de la Communauté française ont lancé une série de concours d'architecture destinés à donner une nouvelle vie à une partie de leurs installations. Le concours, objet de cet article, portait sur la construction d'un nouvel hébergement pour le centre sportif du Lac à Neufchâteau, dans un site exceptionnel.

Le projet doit venir compléter la présence massive du bâtiment principal du centre Adeps. En contre-bas se trouvent les terrains de sport et le lac



Le projet lauréat des architectes Baumann-Deffet s'appuie sur la lecture précise et active du paysage, réalisée par le paysagiste Etienne Cellier



Éloge du paysagiste

Le site: un coteau boisé orienté au sud-est, en amphithéâtre, sur lequel s'accroche le bâtiment principal du centre Adeps, dominant la cuvette formée par le méandre d'un cours d'eau, la plaine alluviale accueillant, depuis l'implantation sur le site du centre sportif dans les années 1970, le terrain de sport gazonné et, plus au sud, le lac qui donne son nom au Centre. Le noyau urbain de Neufchâteau, concentré sur la route qui le structure, surplombe l'ensemble, tournant le dos au site depuis ses hauteurs.

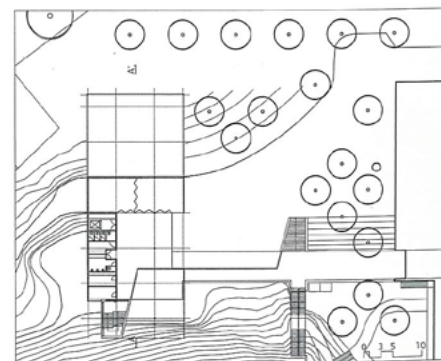
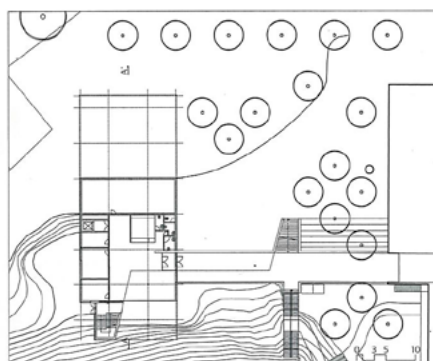
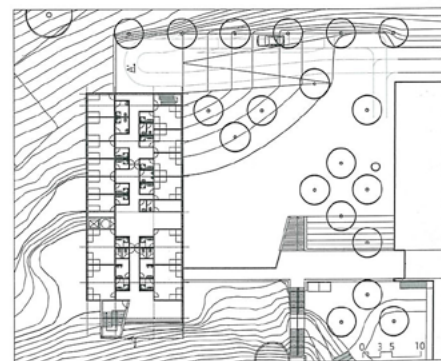
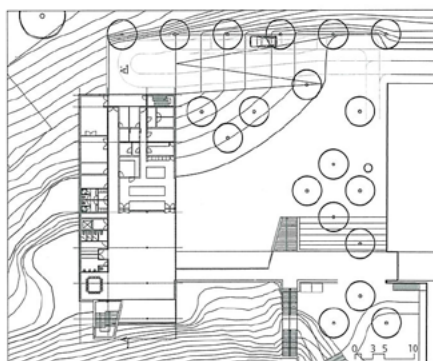
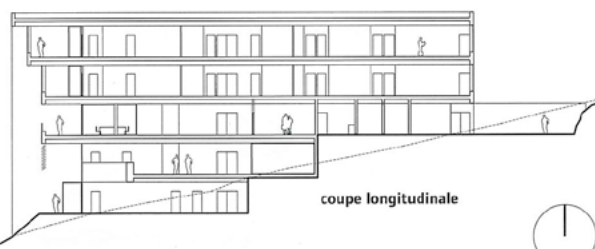
Le projet doit venir compléter, en remplacement des chalets d'hébergement préfabriqués, en bois, hors normes, qui le flanquent, la présence massive du bâtiment principal du Centre. L'architecture de ce bâtiment, réalisé en 1974 par Pierre Corbisier, s'avère beaucoup plus intéressante qu'elle ne semble au premier abord, principalement dans ses espaces intérieurs. Le bâtiement abrite une série de fonctions sportives et autres: piscine, salles polyvalentes, administration du Centre, cafétéria, ludothèque, etc.

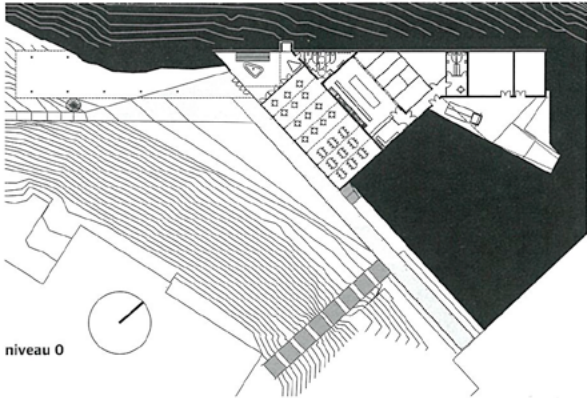
La question posée aux concurrents est complexe, car elle fait intervenir une série d'échelles de préoccupations: de la dimension paysagère du site (tant en termes d'intégration de la nouvelle construction dans le site, que dans la perception et l'usage de celui-ci que le bâti projeté doit favoriser), à la

dimension fonctionnelle des hébergements demandés (il doit pouvoir accueillir 96 stagiaires et 8 moniteurs d'encadrement, dans de bonnes conditions, et de manière flexible), en passant par la dimension 'affective' de l'architecture proposée (tant dans sa dimension d'expression architecturale que dans celle du détail de son architecture intérieure qui doit permettre l'appropriation temporaire du lieu par ses usagers), sans parler de la dimension, désormais incontournable, d'adhésion aux impératifs du 'développement durable'.

Bref, un projet complexe, multiple, particulièrement 'concret' qui demande une réflexion patiente et sensible. Dès la sélection, le jury a cherché à mettre en avant des équipes dont la composition et l'approche à l'architecture étaient adaptées aux différentes échelles du projet. Les projets produits reflètent cette complexité par l'accent que chacun d'entre eux met sur l'un ou l'autre aspect du programme. Si deux projets se détachent c'est, au-delà de leur capacité à gérer habilement les différents éléments de la synthèse architecturale, probablement par l'empathie qu'ils expriment avec la question posée et le site dans sa dimension paysagère.

L'apport des architectes paysagistes en amont du projet est à souligner. La place donnée aux architectes paysagistes par les architectes dans ces deux projets est apparue de manière évi-





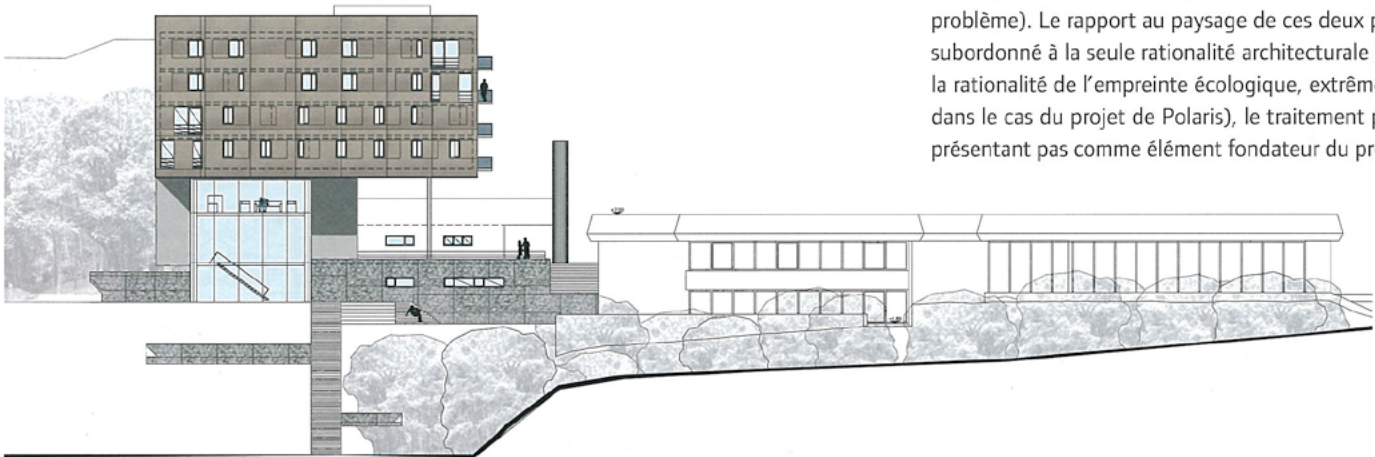
La bâtiment tout en longueur d'Agwa semble se poser sur la pente, sans vouloir y toucher, par un système de pilotis, en référence au bois adjacent

dente lors des présentations des projets au jury, les architectes paysagistes posant les questions de fond, en amont, en début de présentation, de manière magistrale. Cet apport démontre la maturité d'une discipline, celle du paysagisme, qui apparaît encore souvent, aux yeux des architectes, comme accessoire ou secondaire, quand elle peut s'avérer au contraire éminemment féconde.

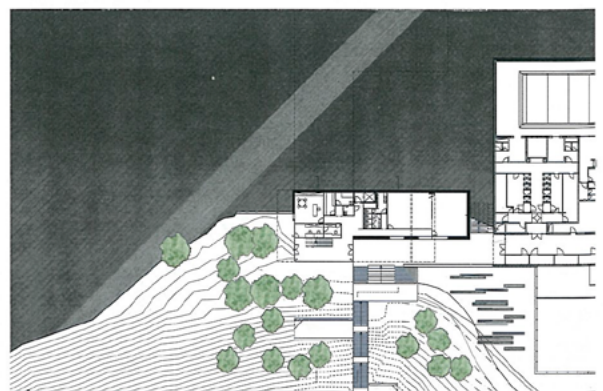
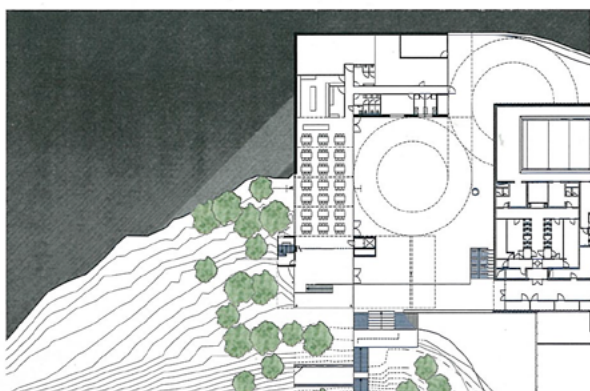
Cette prééminence de la dimension paysagère s'exprime, spécifiquement dans ce concours, dans les grandes options d'implantation des projets. On peut, dans cette optique, regrouper les cinq propositions en deux grandes familles et un hybride.

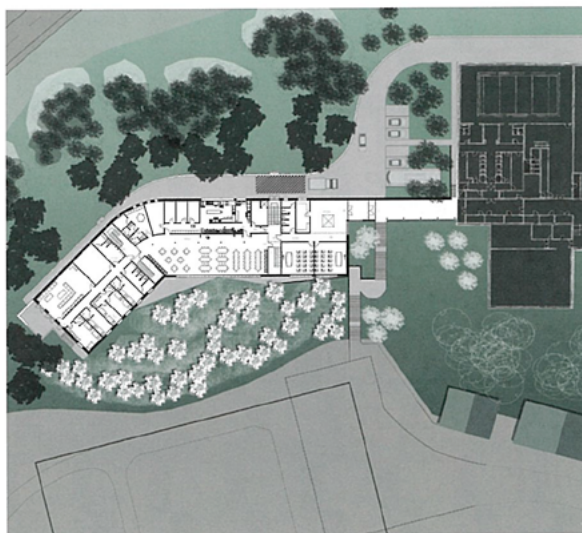
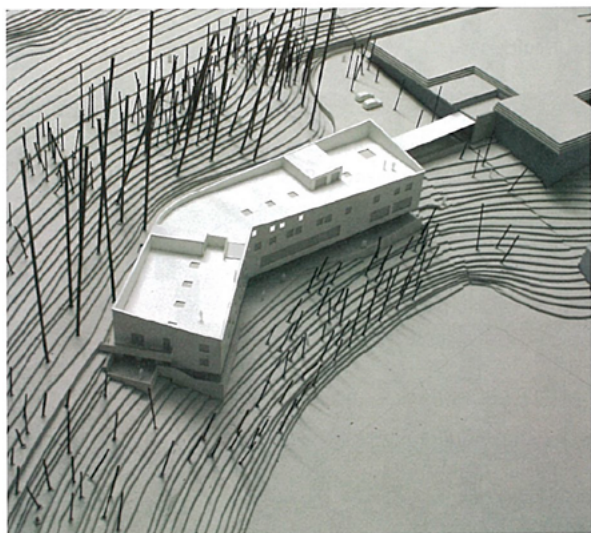
Dans la première famille, qui regroupe les projets du bureau Agwa et du bureau Polaris, la nouvelle construction est pensée en longueur, à flanc de coteau (en oblique chez Agwa, de manière frontale chez Polaris). Son rôle est avant tout de 'faire

lire' le paysage, tout en l'exploitant pour en jouir (en offrant des vues magnifiques sur la plaine alluviale). Le site est ici support de l'architecture: ainsi, l'élégante barre du projet d'Agwa semble se poser sur la pente sans vouloir y toucher, par un système de pilotis qui renvoient au rythme des troncs du bois qui entoure le bâtiment. Ce parti n'est cependant pas exploité jusqu'au bout, quand, à l'arrière, les architectes se voient obligés de taluter le terrain pour y intégrer la barre. Ces deux projets, s'ils ont de réelles qualités formelles et distributives (le projet de Polaris séduit par la radicalité de son implantation qui permet de séparer un avant d'un arrière et organise élégamment l'accès au site; le projet d'Agwa, plus classique, avec son accueil/réfectoire semi-enterré articulant la barre de l'hébergement au bâtiment existant, propose de beaux espaces ouverts, différenciés), souffrent néanmoins de la difficulté de composer un bâtiment en longueur qui fonctionne (la distribution, la clarté de l'accès, la hiérarchie des espaces posent problème). Le rapport au paysage de ces deux projets apparaît subordonné à la seule rationalité architecturale (et notamment la rationalité de l'empreinte écologique, extrêmement poussée dans le cas du projet de Polaris), le traitement paysager ne s'y présentant pas comme élément fondateur du projet.



Le projet d'AIUD cherche à minimiser l'impact de la nouvelle construction sur le terrain en concentrant le programme dans une véritable tour





Le projet de Polaris séduit par la radicalité de son implantation qui permet de séparer un avant d'un arrière, et organise élégamment l'accès au site



Gil Honoré (AIUD) développe à cet égard un projet hybride. Au contraire des deux premiers projets, il cherche à minimiser l'impact de la nouvelle construction sur le terrain en concentrant le programme dans une véritable tour. Cette louable intention se double cependant d'une même subordination du paysage à l'architecture. "Voir et être vu", "Vivre la verticalité", les devises du projet, entraînent ainsi l'architecte à gonfler certains espaces communs situés en pied de tour, pour la magnifier. Ce parti, où l'architecture semble dominer le paysage, se traduit par un déséquilibre certain dans la composition du projet, obligeant, entre autres, les futurs stagiaires à d'inutiles, autant qu'éreintants, exercices de montée et descente d'escaliers.

Les projets de Georges-Eric Lantair et de Baumans-Deffet (le projet lauréat) présentent un rapport tout autre au paysage. L'apport des paysagistes Virginie Pigeon et Sébastien Ochej,

Si les projets de Georges-Eric Lantair et de Baumans-Deffet se détachent c'est, au-delà de leur capacité à gérer habilement les différents éléments de la synthèse architecturale, probablement par l'empathie qu'ils expriment avec la question posée et le site dans sa dimension paysagère.



Le projet de Georges-Eric Lantair se fonde sur cet 'espace entre' où tout ce qui fait la vie du centre Adeps se passe, et d'où l'on jouit du paysage sans le dénaturer

On ne peut que se réjouir de la résistance d'une telle approche au projet, modeste mais généreuse, poétique mais sans lourdeur, dans le panorama de l'architecture belge contemporaine.

[À PROPOS DU PROJET LAURÉAT]

dans le cas du premier, et Etienne Cellier (Atelier Paysage), pour le second projet, est fondamental. Si ces deux projets se rapprochent de la solution d'AIUD visant à la concentration du programme dans une construction en hauteur, ils offrent la caractéristique commune de s'appuyer sur une lecture particulièrement attentive du site comme territoire anthropisé. On y découvre des architectes paysagistes qui 'lisent' le paysage comme les théoriciens de la Tendenza ont appris aux architectes de l'urbain la lecture de la ville. Une lecture qui est, comme il se doit, à la fois description et action. Le projet se présente ainsi comme une pièce dans un puzzle (naturel et anthropique) qui lui préexiste. Le bâti s'implante naturellement perpendiculairement à la pente, comme il le fait sur les hauteurs du village (le contre-exemple de la masse du collège est édifiant à cet égard) dégagant des espaces ouverts qui deviennent les principaux protagonistes du projet. Baumans-Deffet et Lantair développent avec rigueur une architecture de l'entre-deux, car il est évident que c'est là que tout va se passer: les rencontres, les adieux, les attentes, bref, tout ce qui fait la vie d'un centre Adeps. C'est de cet 'espace entre' que l'on jouit du paysage, sans le dénaturer. La différence entre les deux projets est ici à rechercher dans une plus grande 'aménité' de l'architecture du projet lauréat, le projet de Lantair présentant des paysages bâtis parfois peu 'conciliants', ou 'accommodants': on pense aux espaces de cour, en arrière de la parcelle, ou aux vues sur la toiture plate de l'avant-corps du bâtiment d'hébergement depuis la cage d'escalier – très belle cage d'escalier, au demeurant, qui renvoie à une 'tradition' d'architecture scolaire et collective assumée. L'architecture de Baumans-Deffet soigne l'utilisateur futur, elle s'amuse avec (et pour) lui: dans le rapport aux arbres existants dont la perception change depuis l'escalier d'angle; dans l'habile solution de la façade aux porte-à-faux croissants, jouant pare-soleil et dégagant de vastes espaces communs; dans les 'espaces-entre' que sont les couloirs, les lieux d'attente, etc.

Les lauréats commencent la description de leur projet par un incipit emprunté à Peter Handke qui résume sobriement un magnifique projet: "Quelque chose commença qui était déjà là". On ne peut que se réjouir de la résistance d'une telle approche au projet, modeste mais généreuse, poétique mais sans lourdeur, dans le panorama de l'architecture belge contemporaine.

Centre Sportif du Lac

LIEU 2 rue Cheravoie, Neufchâteau

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Communauté française Wallonie-Bruxelles

MISSION Le marché porte sur l'étude de la construction d'un ou de plusieurs bâtiments pour l'hébergement de 96 stagiaires et de 8 moniteurs d'encadrement afin de pallier à la précarité des anciens pavillons qui abritent les chambres, le restaurant, les cuisines et les réserves. L'étude porte aussi sur la démolition en tout ou partie des anciens pavillons, sur l'aménagement des abords et sur la réaffectation des locaux libérés dans le bâtiment principal

BUDGET 3.243.000 euros, tva et 15% d'honoraires inclus

PROCÉDURE marché de service par procédure négociée avec publicité européenne

AVIS DE MARCHÉ mars 2009

ATTRIBUTION octobre 2009

RÉALISATION fin des travaux estimée à décembre 2011 (délai des travaux de 200 jours ouvrables)

JURY Les représentants de la Communauté française (dont le directeur du Centre Adeps), l'échevine des sports et trois experts extérieurs: Sylvie Burgeon, Victor Brunfaut et Alain Richard

LAURÉAT

ARCHITECTURE Baumans-Deffet

PAYSAGE Atelier Paysage

STABILITÉ ET TECHNIQUES SPÉCIALES BCT Groupe Arcadis

ACOUSTIQUE ATS

SIGNALÉTIQUE Novo

PLASTICIEN Emmanuel Dundic

ÉQUIPES NON RETENUES

ARCHITECTURE AgwA

PAYSAGE Office of Landscape Morphologie (Fr)

STABILITÉ Ney & Partners

TECHNIQUES SPÉCIALES Seca Benelux

ARCHITECTURE Georges-Eric Lantair

PAYSAGE Virginie Pigeon et Sébastien Ochej

STABILITÉ CGL

TECHNIQUES SPÉCIALES Berger

ACOUSTIQUE ATS

PLASTICIEN Benoît Felix

ARCHITECTURE AIUD

PAYSAGE Agora

STABILITÉ Ney & Partners

TECHNIQUES SPÉCIALES DTS

ACOUSTIQUE ATS

SIGNALÉTIQUE Monsieur et Madame

PLASTICIEN Anne-Marie Klenes

ARCHITECTURE Polaris architects

PAYSAGE Julie Martineau

STABILITÉ Bureau d'études Delvaux

TECHNIQUES SPÉCIALES Bureau d'études Boydens

ACOUSTIQUE Philippe Noël

DESIGN Alain Berteau

PLASTICIEN Emilio Lopez Menchero